



**L'association Saint Jean Environnement déclarée n° 11592 le 27-11-1985
agrée dans le cadre communal le 11 juillet 1985
au titre de l'article L.121.8 du code de l'urbanisme
de l'article L.161.1 du code de l'urbanisme
de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature**

ST Jean de Védas, le 4 mars 2013

**Jean Luc Frizot
directeur de la TAM
125 rue Troski
CS 60014
34075 Montpellier Cedex 3**

Objet : demande de rendez-vous

Monsieur,

L'association Saint Jean Environnement vous avait écrit en date du 20 janvier 2013 pour réclamer un arrêt supplémentaire sur le tracé de la ligne 5 du tram à l'angle du chemin des Oliviers et de la route de Lavérune. Nous sollicitons un rendez-vous pour vous entretenir plus en détail sur ce sujet qui se justifie aussi au vu du projet immobilier du secteur de la rue des Grèzes. Ce sera l'occasion de vous soumettre une proposition de navette pour optimiser les points de raccordements. L'association Saint Jean Environnement reste un grand défenseur des transports en commun et en modes doux et souhaite qu'un grand nombre de Védasiens puisse utiliser ce nouvel arrêt.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

**Martine Thomas
La présidente de Saint Jean Environnement**